Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE TRÉSORIÈRE, QU'IL Y AURA SÉANCE DU CONSEIL LE 04 OCTOBRE 2022 À 19H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE FRANCE-GAGNON-LAPRADE AU 112, RUE DU PARC À SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # **2022-07-0005**:

Nature et effets : Permettre l'ajout d'un garage qui excède la superficie autorisée des bâtiments accessoires et la superficie du bâtiment principal :

- **Le garage aura une superficie de 34,5 m2.**

La norme pour un terrain de plus de 3 716,3 m², la superficie maximale des bâtiments accessoires est de 185 m² mais ne devrait pas dépasser la superficie au sol du bâtiment principal.

La superficie totale des bâtiments accessoires est de 70,85 m².

La superficie du bâtiment principal est de 54,40 m²

Identification du site concerné : lot # 4 099 263 du cadastre du Québec situé au 179 5e Rang.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 16 septembre 2022.

Sylvie Champagne
Directrice générale greffière trésorière

94, Principale
Saint-François-Xavier-de-Brompton
(Québec) J0B 2V0
Tél.: (819) 845-3954
Télécopieur: (819) 845-7711
Courriel: info@sfxb.qc.ca